



## Devenez conseiller des quartiers

Vous souhaitez contribuer à l'amélioration du cadre de vie des nouméens, vous avez plus de 18 ans et vous résidez dans l'un des 37 quartiers de Nouméa, la mairie de Nouméa vous invite à représenter votre quartier en devenant conseiller des quartiers.

Pour devenir conseiller des quartiers, merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Civilité\*  Mme /  M

Nom \* \_\_\_\_\_ Prénom \* \_\_\_\_\_

Adresse \* \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Nouméa, j'habite le quartier de \_\_\_\_\_

Depuis\* :  moins d'un an  entre 1 et 2 ans  entre 2 et 5 ans  plus de 5 ans

Date de naissance \* \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Profession \* \_\_\_\_\_

Téléphone \* \_\_\_\_\_ Courriel.....@.....

Moyen de contact qui peut être diffusé \* \_\_\_\_\_

Mes motivations pour devenir conseiller des quartiers \*:

\* si ma candidature est retenue, je m'engage à participer régulièrement aux différentes réunions organisées dans le cadre des Conseils des quartiers. Je préviens en cas d'absence. J'autorise la ville de Nouméa à diffuser mon nom, mon prénom et mon contact dans le cadre du fonctionnement des conseils de quartiers.

A l'issue de l'appel à candidature, la Mairie de Nouméa se réserve le droit de procéder à une sélection des volontaires afin de garantir la représentativité des 37 quartiers et respecter le nombre maximum de membres par conseil des quartiers.

**Signature**

### \*Champs obligatoires

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à identifier les personnes postulant aux instances de démocratie participative mises en place par la mairie de Nouméa. Ces données pourront également être utilisées à des fins d'information, de communication, de convocation à des réunions et de gestion administrative dans le cadre des missions et activités menées par le service en charge de ce secteur. Le destinataire des données est la Ville de Nouméa. Conformément à la loi française "informatique et libertés" et au règlement européen "Règlement Général pour la Protection des Données" (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à : Mairie de Nouméa, Direction de la politique de la Ville, Service développement de la proximité, annexe Galliéni 2, 20 rue Galliéni – 98800 Nouméa.

**Formulaire à retourner avant le 15 octobre 2022 à :**

→ Direction de la politique de la Ville - Service du développement de la proximité - Annexe Galliéni 2 - 20 rue Galliéni - 98800 Nouméa

Ou à transmettre à [democratie.participative@ville-noumea.nc](mailto:democratie.participative@ville-noumea.nc)